

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

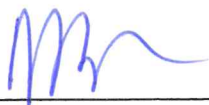
**DELIBERATION**

**N°8/2024**

**Objet :**

**Avenant Bail/ SCEA  
RIVAUX**

**Certifié exécutoire  
par la Présidente le**

04/11/2024  


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**



L'an deux mil vingt-quatre, le 14 octobre, à vingt heures, l'assemblée s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 08 octobre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Anne-Marie BARBIER, Muriel POLLART, Lucette BUTELLE, Bruno VIENNE, Serge DUCRON, Véronique HERMANT, Raynald LEPOIVRE, Laurent MUCHEMBLED, Dorothée LEFEBVRE.

Absents : Daisy LAINE, Nathalie PRUVOST, Angélique BARBIER.

Secrétaire : Dorothée LEFEBVRE

La séance ouverte, Madame BARBIER explique que le bail précaire signé en faveur de la SCEA RIVAUX pour neuf ans et commençant le 01/10/2018 appliquait un fermage annuel de 10 qx/ha (délibération n°7/2017 du 20/07/2017).

Elle propose qu'un avenant lui soit proposé et que le fermage annuel soit arrêté à 7,7 qx/ha, à partir du 01/10/2024.

Après discussion, l'assemblée décide :

- De fixer le fermage annuel à 7,7qx/ha qui sera révisable annuellement en application du coefficient d'augmentation fixé chaque année par arrêté préfectoral,
- D'autoriser la Présidente à signer l'avenant qui sera rédigé par Maître WUIOT Fanny, notaire à Bucquoy,

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Présidente,  
Anne-Marie BARBIER

